

Le despotisme antique

LA DÉFINITION Pour les Grecs, le despote est le maître, communément le maître de maison, le pouvoir du maître sur l'esclave, le seigneur, etc. Dans le registre politique, le despote est le maître absolu parvenu à la magistrature suprême sans investiture régulière qui détient tous les pouvoirs et les exerce de façon arbitraire. *A posteriori*, les Grecs lui ont donné des origines orientales afin de ne pas supporter l'opprobre d'avoir créé un tel régime où les hommes sont soumis. À partir du III^e siècle, le terme désigne l'empereur romain, et ensuite byzantin (d'Orient). Jusqu'à cette époque, un despote n'est pas nécessairement despotique. Certes il y eut des monarques (du grec *monos*, un seul, et *archein* gouverner : celui qui gouverne seul) qui furent considérés comme despotiques mais dans l'Antiquité on blâmait moins le despote que les sujets qui acceptaient son pouvoir et devenaient des esclaves puisqu'il était dans l'ordre des choses que le pouvoir illimité corrompe son détenteur. L'historien Hérodote (484-420) affirme : « Donnez tout pouvoir à l'homme le plus vertueux qui soit, vous le verrez bientôt changer d'attitude. » ; dans son ouvrage *l'Histoire* il critique l'idée même de monarchie : « Comment la monarchie pourrait-elle être un État bien organisé, puisqu'elle permet à un homme, sans avoir de compte à rendre, de faire ce qu'il veut ? Le meilleur des mortels, investi d'une telle autorité, s'écarterait de son bon sens habituel » (III, 80).

L'HISTOIRE Au second millénaire av. J.-C., dans l'espace grec c'est le type de la civilisation mycénienne qui prédomine avec un régime féodal : un despote (*anax*) impose une domination grâce aux castes militaire, sacerdotale et administrative, toutes issues de grandes familles. Néanmoins, ce despote doit composer avec ces grandes familles et les seigneurs locaux. Ce modèle est appelé « palatial » car toutes les décisions émanent du palais du despote. Au XVII^e en Angleterre sous Charles I^{er} (R 1625-1649) ou lors de la république du lord protec-

teur Cromwell (1599-1658), au XVIII^e siècle en France sous Louis XIV (R 1643-1715), l'absolutisme monarchique et la république de Cromwell se rapprochèrent dangereusement du despotisme.

LE PROBLÈME Historiquement, au XIII^e siècle av. J.-C., l'invasion de tribus doriennes venues du Nord déstabilise la société palatiale ; à terme, le statut de l'*anax* qui centralisait tous les pouvoirs est remis en cause : ses attributions sont redistribuées au profit des grandes familles ; par ailleurs, les seigneurs locaux héritent des responsabilités religieuses. Les charges vont peu à peu se fonctionnariser avec l'apparition d'un chef des armées (polémarque) et d'un gouverneur civil (archontat). En même temps que s'effectue la distinction des pouvoirs militaire et civil, ceux-ci se détachent des personnes qui les exercent. Le pouvoir n'est plus la propriété d'une famille ou d'une personne mais une charge qui peut être définie, délimitée dans ses prérogatives et dans le temps, se transmettre du vivant de son détenteur et même être partagée pour devenir collégiale.

Conceptuellement, le despotisme pose problème en raison de la difficulté à définir les limites à partir desquelles un gouvernement autoritaire devient despotique : l'empereur Néron fut considéré comme un despote dans les deux sens du terme. Faut-il distinguer le despotisme de la tyrannie comme le fit Jean-Jacques Rousseau : « J'appelle tyran l'usurpateur de l'autorité royale et despote l'usurpateur du pouvoir souverain » ? Enfin, le despotisme fut longtemps gratifié d'une efficacité sans pareille pour engager des réformes. C'est la raison pour laquelle au XVIII^e siècle de nombreux philosophes louèrent un despotisme éclairé. La littérature a largement diffusé cette capacité du despotisme : dans *La Peau de chagrin* (1831), Honoré de Balzac (1799-1850) écrivait « Le despotisme fait illégalement de grandes choses ». Plus récemment, après la Seconde Guerre mondiale, les « dragons asiatiques » à l'instar de la Corée du Sud au régime si autoritaire, furent souvent montrés comme exemples d'un développement économique forcé mais abouti.

LE DÉBAT Le despotisme va très vite être considéré comme indigne des Grecs : il ferait d'eux un peuple esclave. Aristote considérait que les barbares s'y soumettaient plus facilement : « À côté de celle-ci il y a une autre forme de monarchie ; y appartiennent par exemple les royautes de certains peuples barbares. Toutes sont à peu près semblables à des tyrannies qui seraient soumises à la loi et héréditaires, car du fait que les barbares ont un caractère plus servile que les Grecs, et les asiatiques et les européens, ils supportent le pouvoir despotique sans s'en plaindre » (*Les Politiques* III, 14, 6). Quand il fallut trouver une raison objective, certains tel Hippocrate (v460-377) l'identifiaient au climat : celui d'Asie inciterait à l'indolence et à la soumission. Cette théorie fut reprise par Montesquieu 2 000 ans plus tard : « Il ne faut donc pas être étonné que la lâcheté des peuples des climats chauds les ait presque toujours rendus esclaves, et que le courage des peuples des climats froids les ait maintenus libres » (*De l'esprit des lois*, III, XVII, 2). Dans l'histoire des idées politiques, au fur et à mesure que l'homme souhaitait devenir libre, il tenta de qualifier le régime dont il ne voulait plus. Le despotisme fut alors un sujet très prisé, surtout dans les périodes les plus troublées. Le philosophe anglais Thomas Hobbes (1588-1679), contemporain de Charles 1^{er} et de Cromwell, fut accusé d'avoir par sa théorie légitimé le despotisme. Le philosophe et juriste français Montesquieu (1689-1755), influencé par une Angleterre plus tolérante, considérait que la caractéristique du despotisme était la crainte : « Comme il faut de la vertu dans une République, et dans une monarchie de l'honneur, il faut de la crainte dans un gouvernement despotique » (*De l'esprit des lois*, 1748, III, IX). Le futur révolutionnaire Honoré de Mirabeau (1749-1791) rédigea très jeune un *Essai sur le despotisme* (1772), mais c'est Emmanuel Kant (1724-1804) qui en donna la définition la plus complète : « est le gouvernement où le chef de l'État exécute arbitrairement les lois qu'il s'est données à lui-même, et où, par conséquent, il substitue sa volonté particulière à la volonté publique » (*De la paix perpétuelle*, 1795). Les suites de la Révolution française furent une période où le despotisme fut revisité intellectuellement et malheureusement

réactivé pratiquement ; alors, on s'aperçut que, comme les Grecs le pensaient déjà, on peut aussi être l'esclave de la multitude.

LA BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE J.-P. Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, Quadrige, PUF n° 5.

LA BIBLIOGRAPHIE CONSEILLÉE Hésiode, *Théogonie, la naissance des dieux*, Rivages poche n° 83 ; Hérodote, *Histoires*, traduit par P. Giguet, Livre de poche n° 426 ; F. Bluche, *Le despotisme éclairé*, Hachette pluriel, 2000.

Voir aussi... 2. ➔ **La loi du plus fort, la tyrannie, la dictature ;**
3. ➔ **La philosophie des Lumières.**

La démocratie antique

LA DÉFINITION La démocratie est le régime politique où le peuple gouverne (en grec *demos* : peuple et *krateo* : gouverner). Le peuple, c'est la multitude qui s'oppose au pouvoir de l'un, du monarque. On trouve là la tension antagonique entre légitimité démocratique et efficacité monarchique. Cependant, le peuple, la multitude n'est pas unanime, elle est partagée, fragmentée, la majorité est son point d'équilibre. Pour y parvenir, les Grecs ont abandonné une vision hiérarchique du monde liée aux récits mythiques et accepté une conception géométrique. Par l'étude de celle-ci Anaximandre (v. 610-546), le philosophe et physicien de l'école de Milet, aboutit à la notion d'équilibre qui est l'*isonomia* : la norme égale pour tous. En effet, la démocratie ne peut se concevoir qu'entre égaux. Les Grecs sont aussi influencés par l'école pythagoricienne : « Tout ce que l'on peut connaître a un nombre. Sans le nombre nous ne comprenons ni ne connaissons rien » (Philolaos de Tarente, V^e siècle, *fragment 4*). C'est cette conception géométrique et mathématique du monde qui est à la base de la démocratie ; en effet, celle-ci est avant tout une science du dénombrement, des votants et de la majorité. Cette majorité qui, croit-on,

est l'expression « le juste milieu » (*meson*) que les Grecs recherchent en toute chose comme la voie de la vertu pour se garder de l'excès, de la démesure (*hybris*) qui est le propre du despotisme, comme l'exprime la formule de Cléobule de Lindos : « La mesure est la meilleure des choses. » Le raisonnement des partisans de la démocratie est que la voie de la vertu est celle qui émane de la majorité de ceux qui s'expriment, la raison du plus grand nombre exprime le souverain bien. Concrètement, à Athènes, les citoyens se réunissaient en assemblée du peuple (*ekklesia*), pour les discussions importantes le *quorum* était fixé à 6 000. La participation était même rémunérée par un jeton (*mysthos*) pour permettre aux plus pauvres de participer et de les dédommager d'une journée sans travail. Les autres assemblées se réunissaient au niveau des subdivisions de la cité : tributs, dèmes, phratries. Le statut de citoyen était très restrictif : mâle majeur (+ de 18 ans) ayant effectué son service militaire, de père athénien (puis de mère, loi de Périclès). Le citoyen n'est ni barbare, ni esclave, ni métèque (issu de couple mixte), encore que la chose soit possible par décret. Accordée, la citoyenneté pouvait aussi être retirée par déchéance civique (*atimia*) ou par l'ostracisme qui consistait en un exil de 10 ans (que Socrate refusa en se suicidant). Athènes comptait 40 000 citoyens sur 250 000 habitants.

L'HISTOIRE À la fin du VI^e siècle, pour conjurer le despotisme et même l'oligarchie, les Athéniens mettent en place des réformes permettant de pérenniser une société démocratique. Le chef du parti démocrate Périclès (495-429) accède en 443 à la fonction de stratège (magistrature militaire) et s'y maintient pendant 13 ans pour y exercer une influence de chef d'État. Périclès est conscient que la participation à l'assemblée (*ekklesia*) est la clé de la stabilité de la cité, c'est la raison pour laquelle il renforce son caractère démocratique avec l'égalité devant la loi (*isonomia*), crée des magistratures exécutives collégiales et limitées dans les attributions et dans le temps. Il est à noter qu'à Athènes l'essor de la démocratie est concomitant à celui de la justice rendue au nom du peuple par le peuple : « Un

citoyen au sens plein du terme ne peut pas être mieux défini que par la participation à une fonction judiciaire et à une magistrature (au sens antique) » (Aristote, *Les Politiques*, III 1-6). L'assemblée du peuple *ekklesia* et le tribunal du peuple *dikasteria* sont les deux enceintes de l'action du citoyen ; elles sont complémentaires : l'une fait la loi, l'autre l'applique. La loi résulte de l'inopérante heuristique des mythes, des vertus de la délibération, de l'*isonomia*. Une loi élaborée par des êtres humains en raison et non plus à partir d'interprétation des récits mythiques, une loi modifiable, ajustable dans le temps, écrite, faisant l'objet d'une publicité. À terme l'idée du droit (*dike*) va émerger. Un droit qui s'applique à tous et dont la sentence revient à un organe public. La justice évolue ; elle n'est plus au mieux une compensation personnelle accordée aux victimes ou au pire une vendetta mais un bien public qui implique la société toute entière qui en contrepartie la légitime et rend la sentence en son nom. Celui qui contrevient à la loi n'est plus simplement celui qui est en conflit avec la famille de sa victime mais avec la société, la cité toute entière.

LE PROBLÈME Dans ces rapports avec les cités voisines, la démocratie n'est pas un régime plus pacifique que la tyrannie, en attestent par exemple les guerres médiques déclarées sous la démocratie. Au contraire, nombreux sont ceux qui pensent, comme l'historien Hérodote (484-425), que le caractère démocratique participe à la victoire des Grecs sur les barbares (tous ceux qui ne sont pas Grecs), notamment grâce au statut du citoyen-soldat (*hoplite*) qui ne se bat plus pour un homme comme dans le despotisme ou la tyrannie mais pour sa cité (*polis*) pour un bien commun. Sur le plan interne, la démocratie antique recelait déjà toutes les failles de la démocratie contemporaine : opportunisme, corruption et clientélisme (à Rome, Caius Gracchus déambulait accompagné de 500 clients qui bénéficiaient de ses largesses et appuis). L'organisation de la démocratie comme aujourd'hui conditionnait sa réalité. Par exemple, le sénat de Rome comptait 300 membres jusqu'en 80 av. J.-C., entre 450 à 600 jusque vers 49 av. J.-C. et un millier après la mort de César. Cette multi-

plication des sénateurs fut propice à de continuelles rivalités et conséquemment à leur perte d'influence au profit des consuls. Le découpage des circonscriptions électorales et la multiplication des enceintes de délibération sont déjà des artifices pour orienter les résultats des élections et les choix de société.

LE DÉBAT La démocratie fut diversement interprétée et peu de grands auteurs en firent l'éloge. L'historien Hérodote (484-420) n'y discerne pas un progrès : « en effet, rien plus qu'une vaine foule n'est irréfléchi et sans mesure et il n'est vraiment pas tolérable que les hommes qui veulent se soustraire à la démesure d'un tyran retombent sous la démesure d'un peuple désordonné » (*Histoire* III, 81). Pour Thucydide (471-400), la démocratie est le meilleur des régimes parce qu'il accorde l'*isonomia* ; elle est fragile parce que « l'homme va toujours jusqu'au bout de son pouvoir » et doit être préservée par une attention constante des citoyens sur les principes qui sont mis en œuvre. Ce qui préfigure le droit de résistance, ce que le professeur au Collège de France Pierre Rosanvallon a appelé récemment la « contre-démocratie ». Pour Platon (427-348), au contraire, la démocratie n'est pas le meilleur régime car il repose sur la masse populaire dont les volontés sont changeantes en fonction des intérêts, des flatteries et des passions ; dans les assemblées, ces opinions s'opposent en disputes. Comme la masse juge la compétence sur la capacité à s'exprimer, cette fascination fait la part belle aux sophistes que Platon exécère. Pour Polybe (v. 205-125), général, homme d'État et historien grec, otage en gage de neutralité auprès des Romains durant 17 ans, la démocratie n'est qu'un des six régimes politiques voués par une dégénérescence inhérente à se succéder dans un ordre logique si une politique vertueuse n'est pas mise en œuvre. Dans cette dynamique cyclique qu'il nomme *anacyclosis*, la démocratie est la conséquence de l'oligarchie, gouvernement d'un petit nombre, généralement les plus riches, qui abuse de la situation et provoque le mécontentement de la population et l'incite à prendre le pouvoir pour instaurer la démocratie qui elle-même, en raison de l'irrationalité du peuple, se

transformera en *ochlocratie* (du grec *ochlos* : foule, multitude et, plus péjoratif comme en l'espèce populace) qui est le règne de la foule passionnée, influençable et manipulable qui provoque désordre et violence. Une seule solution s'impose selon Polybe : le rétablissement de la monarchie qui recueille l'assentiment et s'exerce sans violence, mais peut dégénérer en tyrannie, pouvoir personnel absolu, elle-même renversé par une conjuration des meilleurs qui met en place un régime aristocratique qui, s'il ne prend garde d'œuvrer à l'intérêt commun, se transforme en oligarchie, la roue tourne. Afin de ne pas entamer ce cycle éprouvant, Polybe préconise le régime républicain : la Constitution romaine, gage de stabilité et de puissance qui réalise l'équilibre subtil entre le principe monarchique représenté par les deux consuls, le principe aristocratique, par le sénat, et celui démocratique par la représentation du peuple. Le meilleur régime réside selon Polybe dans la mixité qui évite qu'un principe s'impose aux autres, une conception reprise au XVII^e siècle pour conceptualiser la démocratie moderne.

LA BIBLIOGRAPHIE Polybe, *Histoire générale*, livre VI.
CONSEILLÉE

Voir aussi... 1. ➔ **Le sophisme ;**
3. ➔ **La démocratie parlementaire.**

Le sophisme

LA DÉFINITION La *sophia* est pour les grecs la sagesse, le savoir. Elle est le sujet de deux études distinctes : celle des philosophes (*philosophoi*) qui recherchent la sagesse et celle des sophistes (*sophistai*) qui utilisent plus le *logos* (le langage mais aussi la raison qui l'anime) comme un savoir technique, comme un art rhétorique (*rhetorike techne*) et politique (*politike techne*), une technique de connaissance qui questionne la nature et ultimement la religion, provoquant le déclin heuristique